

# ipe sup

## Synthèse

2018

**TREMPIN /  
PASSERELLE  
CORRECTION DU DST 6**

**SÉANCE N°6**



# ***Proposition de corrigé du DST4 Passerelle 1&2***

## ***Sujet : Les enjeux de la représentation des femmes dans l'entreprise***

### **1ère Etape : Analyse des documents**

#### **Document 1 : Texte panorama**

- 27.8% en moyenne de femmes dans les CA et les conseils de surveillance des entreprises du CAC 40, 34.1% dans les seuls CA contre 10.7% en 2009, 32% dans les CA du SBF120, la France meilleure élève de l'UE pour la parité dans les entreprises les plus capitalisées.
- Le rapport remis par le HCEFH et le CSEP est en partie satisfaisant.
- Pour les entreprises non cotées (14.2 % de femmes dans les CA et conseils d'administration) et les entreprises publiques, la réalité est tout autre. Objectif intermédiaire de 20% en 2014 non atteint.
- Les ETI ne connaissent pas bien (et appliquent peu) les lois sur la parité en entreprises, par ailleurs, elles sortent, pour une large part, des radars statistiques.
- Seulement 5 à 6% de femmes à la tête des entreprises au sein du SBF120, aucune pour le CAC 40 actuellement.
- 25% de femmes dans les CA et les conseils de surveillance d'établissements publics à caractère industriel et commercial et des établissements publics administratifs.
- 40% de femmes en 2017 dans les CA et les conseils de surveillance de plus de 8 membres : loi Copé-Zimmerman (2011) et loi Sauvadet (2012). Palier intermédiaire de 20% en 2014. Sont concernées toutes les entreprises qui font plus de 50 millions € de CA et qui ont plus de 250 salariés.
- 1265 postes d'administrateur devront s'ouvrir aux femmes d'ici là dans les entreprises privées : 635 administratrices dans les entreprises non cotées et 630 dans les entreprises cotées dont 48 dans le CAC 40 et 150 dans le SBF120.
- Plus de 10 000 entreprises sont concernées par ces lois.

#### **Document 2 : Texte focus sur le « Women's Forum »**

- Le « Women's Forum » est un forum de Davos au féminin : 1500 personnes de 70 pays dont 80% de femmes, le thème « Dynamiser le monde ». La parité dans les entreprises est un enjeu mondial.
- Les femmes ne contribuent qu'à 37% du PIB mondial alors qu'elles représentent plus de 50% de la population.
- Une plus grande mixité constituerait un gisement gigantesque de croissance et de compétitivité dans le monde.
- Les avantages économiques issus d'une parité effective seraient économiquement incroyables selon une étude de MC Kinsey : +9% du PIB en Europe de l'Ouest, entre +12 et +16% pour l'Inde, la Chine, l'Amérique Latine et l'Afrique Subsaharienne.
- Cartier Awards, prix Women for Change: valorisation des femmes.
- Le Women's Forum est avant tout un réseau professionnel à l'échelle mondiale.
- Exemple positif de Sodexo : 38.5% de femmes au CA et 43% au comité exécutif, excellentes retombées managériales dues à la mixité.

#### **Document 3 : Texte focus sur les pouvoirs et les actions des réseaux féminins**

- Financi'Elles, Forces Femmes, Cyberelles : les réseaux féminins sont passés de 200 à 450 entre 2007 et 2014. Leur but : aider les femmes dans leurs carrières et briser les plafonds de verre en commençant par le fait que tout le monde prenne bien conscience des problèmes existants concernant la parité, la mixité et les blocages.
- Les écarts salariaux se réduisent considérablement entre hommes et femme similaires (postes, diplômes et âges identiques) : 10% en 2013 selon l'Insee, 5% pour les moins de 30 ans, il est aussi de 10% pour les 40-50 ans et de 12.5% pour les plus de 50 ans.
- Rappel loi Copé et Zimmerman.
- Les inégalités persistent : tous profils confondus les femmes gagnent toujours 20% de moins que les hommes car ce sont elles qui occupent majoritairement des postes précaires et mal rémunérés. Plus les problèmes liés aux grossesses et aux enfants.

- Seul 14% des entreprises sont dirigés par des femmes.
- Rappel chiffre CA et conseils doc 1

#### **Document 4 : Texte focus sur la bataille menée par les réseaux féminins**

- Les chiffres et constats sont déjà cités dans les documents 1 & 2.
- Solution pour les ETI : donner de la visibilité via les Carrefours des mandats parrainés par la BPI et le MEDEF.
- Le réseau « Femmes Ingénieurs » a collecté les meilleures candidatures féminines pour constituer un annuaire remis à la BPI et au MEDEF, il servira de vivier pour sélectionner les futures administratrices des grands groupes.
- Les « comex » et les « codir » sont encore largement trustés par les hommes.
- Il faut le temps que les mentalités évoluent.
- Bien que souffrant d'une certaine forme d'illégitimité due au fait que c'est la loi qui leur a permis d'avoir leur place de fait, les femmes se défendent en arguant du fait qu'elles ne font que prendre ce qu'elles méritent.

#### **Document 5 : Texte focus sur le profil des PDGs du CAC40**

- Tous les PDGs du CAC 40 sont des hommes, contrairement à Londres qui voit 7 femmes PDG de grands groupes et aux USA, 24 femmes à la tête de multinationales.
- Ils sont assez âgés (59.3 ans en moyenne), ont presque tous fait soit HEC, soit l'ENA, soit Polytechnique, soit les Mines.

#### **Document 6 : Texte alarme : la parité... c'est pas gagné !**

- Les femmes ont un salaire en moyenne de 24% inférieur à celui des hommes en moyenne, à poste, qualifications et âge égal ce chiffre tombe à 9.9%.
- 2/3 des femmes en âge de travailler ont un emploi en France.
- Seulement 17% des métiers sont mixtes (comportant entre 40 et 60% des deux sexes).
- Les femmes sont surreprésentées dans les métiers précaires à temps partiel.
- Le gouvernement, via l'ex ministre du droit des femmes, Najat Vallaud-Belkacem, sévissent vis-à-vis des entreprises qui ne « jouent pas le jeu » de la parité et de la mixité, la loi du 4 août 2014 « pour l'égalité réelle entre les femmes et les hommes » prévoit que les entreprises qui ne respectent pas les quotas fixés feront potentiellement face à des amendes pouvant aller jusqu'à 1% de leur masse salariale, elles risquent aussi d'être privées d'accès aux marchés publics.
- Les menaces sont assez efficaces : 83% des entreprises de plus de 1000 salariés sont en phase avec la loi, 2045 ont été mise en demeure de se conformer, 82 d'entre elles ont dû payer une amende.
- « Osez le féminisme » se plaint du caractère trop « théorique » des sanctions.
- Les logiques des discriminations est plus insidieuse, la loi ne peut pas tout, changer les mentalités prendra beaucoup de temps, combattre les stéréotypes commence dès la prime jeunesse, c'est le rôle de l'éducation.
- La réforme du congé parental va en ce sens mais encore faut-il que les entreprises et les hommes « jouent le jeu ».

#### **Document 7 : Texte descriptif**

- Presque toutes les informations légales et chiffrées sont des répétitions des documents précédents.
- Les femmes n'occupent que 10% des « comex », « codir » et « direction générale » des grandes entreprises.
- 56% des femmes des « comex » exercent des spécialités moins prestigieuses (RH, marketing, communication, juridique) que ceux des hommes (finances, audit, stratégie).
- Les cooptations de type « copinage » sont de moins en moins en vogue dans les CA.

#### **Document 8 : Texte bref**

- Atteindre 20% de femmes dans le CA fut assez facile, arriver à 40% promet d'être point aisé.
- Le cas Isabelle Kocher : elle devait remplacer Gérard Mestrallet à la tête d'Engie, mais l'Etat en a décidé autrement...
- Les ETI méconnaissent les lois sur la parité et la mixité.

## Document 9 : Texte alarme

- Pour arriver à atteindre les objectifs fixés par les lois Copé-Zimmermann et Sauvadet d'ici à 2017 les entreprises sont sur le qui-vive, il faut absolument trouver des femmes compétentes et qualifiées pour remplir les CA et les conseils d'administration.
- Tous les postes qui se libèrent sont pour des femmes.
- Problème : il faut remplacer des hommes par des femmes, cela crée des tensions.
- Les objectifs seront vraisemblablement atteints dans les entreprises du CAC 40, les ETI sont à la traîne...
- Problème : peu de femmes ont l'expérience suffisante pour être PDG.

## Document 10 : Texte « verrous »

- En dépit d'avancées considérables, la parité peine à s'incarner dans la réalité.
- 1<sup>er</sup> verrou : l'égalité salariale, différentiel de 28% dans le privé entre les hommes et les femmes en 2010.
- 2<sup>ème</sup> verrou : les femmes sont sous représentés dans les secteurs à forte valeur ajoutée (nouvelles technologies, industries de pointe)
- 3<sup>ème</sup> verrou : l'évolution professionnelle. On compte 32% de femmes managers dans les entreprises de plus de 20 salariés contre 54% d'hommes. Effort : fin des réunions à 18h maximum.
- 4<sup>ème</sup> verrou : Les femmes sont très peu présentes dans les instances de direction : direction générale, « comex » et « codir »
- Quant aux PME, c'est l'opacité la plus totale.

## **2<sup>ème</sup> Etape : Plan détaillé corrigé**

La féminisation du personnel des entreprises est aujourd'hui une réalité incontestable, et ce, à tous les niveaux hiérarchiques. Quels sont les enjeux et les problématiques que rencontre ce processus ? De nombreuses initiatives tant politiques, juridiques que professionnelles et associatives ont été prises pour assurer une mixité effective dans les entreprises, cependant, il y a loin de la coupe aux lèvres, suite à de nombreux blocages culturels et mentaux le bilan de la féminisation du monde du travail est encore très largement contrasté.

### **I. Prise de conscience et initiatives : les femmes commencent à prendre la totalité de la place qui leur est due en entreprises**

#### **A. Une prise de conscience collective se traduisant par des initiatives efficaces**

1. Les lois Copé-Zimmermann (2011) et Sauvadet (2012) ont affichée de fortes ambitions (docs 1, 2, 7 & 9)
2. la loi du 4 août 2014 « pour l'égalité réelle entre les femmes et les hommes » (doc 6)

#### **B. Les réseaux féminins et le Women's Forum luttent et sont à la manœuvre**

1. Les réseaux féminins se structurent et agissent (docs 3 & 4)
2. Le Women's Forum : une caisse de résonance prescriptrice mondiale (docs 2)

**Transition : La situation n'avance pas assez rapidement qu'elle le devrait, comment expliquer un tel état de fait ?**

### **II. De nombreux verrous psychologiques et culturels ralentissent le processus, voire, le bloquent...**

#### **A. Les mentalités peinent à évoluer**

1. Blocages psychologiques et culturels (docs 1, 6, 9 & 10)
2. Des profils de grands patrons français exclusivement masculins et d'une grande homogénéité sociologique (docs 5, 8 & 9)

#### **B. De nombreux verrous bloquent un changement plus net**

1. Anatomie des principaux verrous (docs 1, 6, 9 & 10)
2. Les ETI et les PME sont très difficilement contrôlables en ce qui concerne les enjeux de la parité (doc 1, 4 & 10)

**Transition : Le bilan de la mixité et de la parité en entreprise ne peut, par conséquent, qu'être mitigé**

### **III. L'état des lieux de la féminisation des entreprises n'est que partiellement satisfaisant**

#### **A. Des batailles ont été gagnées...**

1. Les femmes sont assez maintenant assez largement représentées dans les Conseils d'Administration et les Conseils de Surveillance (docs 1, 4, 7, 8 & 9), certaines inégalités salariales reculent (docs 2)
2. Des études sérieuses prouvent l'impact très positif que la mixité en entreprise a sur l'économie (doc 2)

#### **B. Mais pas encore la guerre**

1. Les femmes sont très peu présentes au sein des lieux de pouvoir exécutifs : les directions générales, les « comex » et les « codir » (docs 4, 7 & 10), par ailleurs elles continuent à pâtir de beaucoup d'inégalités (docs 2 & 6)
2. Les Entreprises de Tailles Intermédiaires et les PME sont de très mauvais élèves en matière de mixité au sein de leurs instances dirigeantes (docs 1, 4, 9 & 10)

## **Réflexion Argumentée**

### **Sujet : Nait-on femme ou le devient-on ?**

L'essence féminine biologique ou ontologique précèdent-elle l'existence sociale de la femme ou est-ce l'inverse ? Les êtres humains sont par nature des êtres de culture disait Kant, la femme n'échappe pas à la règle. Le rôle des habitudes, des mœurs, des coutumes et des institutions déterminent pour la plus large part la notion même d'identité féminine qui n'est jamais qu'une construction, qui, bien qu'elle puisse avoir une utilité sociale et politique, reste en grande partie arbitraire. Bien des écrits et des considérations misogynes se sont abrités derrière une littérature pseudo-scientifique dépassée avant même d'être publiée pour justifier l'infériorité de la femme sur l'homme et donc sa mise sous tutelle. Il est néanmoins intéressant de noter que des caractéristiques (génitales, hormonales et chromosomiques) irréductiblement naturelles sont propres au genre féminin. L'identité biologique de la femme est un fait, son statut politique, juridique et sociale, une construction.

**Total Mots : 145**

# ***Proposition de corrigé du sujet Tremplin 1***

## **D'où vient le mal ?**

Le mal est une entité aussi dérangeante moralement qu'elle fascine conceptuellement. Ses racines, sa genèse et ses origines sont scrutées et rationnellement analysées tour à tour par les philosophes **Emmanuel Kant**, **Hannah Arendt** et **Baruch Spinoza**. Le mal, qui se manifeste avant tout par l'universalité de sa banalité, se situe à la racine d'une subordination des impératifs catégoriques moraux aux impératifs hypothétiques sensoriels; il est aussi la résultante de conceptions erronées et anthropomorphiques de la nature et de Dieu ainsi que de confusions cognitives ; cependant et malgré l'apparence satanique et superbe qui est la sienne il n'est qu'ordinairement humain.

Adolf Eichmann l'un des principaux artisans et exécutants de la solution finale était un petit fonctionnaire gris, sans colonne vertébrale idéologique, sans conviction et sans charisme aucun, nous le décrit **Arendt**. Homme pathologiquement routinier et ignorant le monde et les événements, il incarne à merveille le concept de mal radical que **Kant** utilise pour nous démontrer que le mal est le penchant universel, subjectivement nécessaire, consistant à librement privilégier les mobiles de la sensibilité et de l'amour propre au détriment de la loi morale. Le mal ne vient donc ni des passions et pulsions, dont, par définition nous ne sommes pas responsables, ni d'un affranchissement de la raison avec la loi morale, ce qui reviendrait à produire une cause agissant sans aucune loi, mais bien d'une perversité inexpugnable du cœur humain qui peut avoir les apparences de la volonté bonne mais n'agit jamais par devoir.

Le mal trouve son origine dans un anthropomorphisme finaliste qui conduit les hommes à imaginer les comportements de la nature et de Dieu en fonction des leurs propres nous explique **Spinoza**. Nous désirons mais nous ignorons les causes qui nous déterminent à désirer, par conséquent, seules comptent les fins qui nous seraient utiles, il en va de même dans la nature et pour Dieu : tout ce qui a été créé l'a été en fonction d'un but. A partir de là, toutes les choses qui nous nuisent ainsi qu'à Dieu sont à mettre du côté du mal, de la laideur, du péché et du blâme. A l'unisson de **Kant**, **Spinoza** envisage la source du mal dans une absence de vertu lié à une raison qui ne s'impose pas, il diffère de lui quant à la conception de cette ignorance qui consiste en une substitution de l'entendement par l'imagination poussant l'homme à envisager la nature non pas dans sa puissance autonome mais en fonction de ses besoins à lui.

Les grands auteurs de théâtre, de littérature et même les apôtres évangélistes nous ont toujours dressé des portraits terrifiants d'un Satan, prince des ténèbres, portant avec une magnificence démoniaque les habits de la majesté du mal. Or, en réalité, il n'en est rien nous dit **Arendt**, l'apparence physique du « salaud » n'a absolument rien de maléfique, il est même confondant de banalité, les actes commis sont effrayants mais leur auteur est passé partout. Par ailleurs, une volonté purement satanique est un non-sens, le mal est toujours la conséquence d'un inversement de l'ordre moral des mobiles suite à une lutte victorieuse des maximes de l'amour de soi qui triomphe sur le devoir moral détaille **Kant**. On ne fait jamais le mal dans le seul but de faire le mal affirme ce dernier, la méchanceté à l'état pure n'existe pas, plus encore pour **Spinoza** le mal n'est qu'une superstition illusoire fruit d'imaginations malades.

Ordinaire et troublant, le mal, selon nos trois auteurs, semble n'avoir d'autre racine que nous-mêmes. Tout le mal vient des hommes, seuls êtres de liberté et de raison.

**Total Mots : 598**

## ***Réflexion argumentée***

### ***Sujet : Est-on méchant volontairement ?***

« Nul n'est méchant volontairement » affirmait Socrate dans le Gorgias de Platon, le mal est toujours la conséquence d'une ignorance, il n'a rien à voir avec une quelconque intentionnalité, n'a aucune positivité, il est tout simplement l'absence de bien. La raison est son remède. Il en va tout autrement pour St Augustin, l'être humain, lorsqu'il se détourne de Dieu, peut choisir de faire le mal pour le mal pour pur goût de la perversité, l'Evêque d'Hippone rappelle dans ses Confessions qu'il en avait lui-même fait l'expérience. Dans sa prime jeunesse il volé des poires, non pour les manger ou les revendre mais tout simplement pour les jeter à des cochons : acte purement transgressif, jouissance du mal d'inspiration satanique. Lorsque notre raison prescriptive nous incite à faire le mal, qu'elle nous pousse à des déséquilibres et à commettre des forfaits, alors ce dernier peut effectivement être considéré comme volontaire.

**Total mots : 150**

# ***Proposition de corrigé du DST1 Tremplin 2***

## **L'anthropocène : apocalypse programmé ou nouveau départ ?**

L'ère de l'anthropocène accélérée est arrivée, pour la première fois dans l'histoire de la Terre une espèce vivante, les humains, est devenue suffisamment puissante et inventive pour intervenir directement sur le cours des événements naturels, climatiques et géologiques de leur planète d'origine. Avec le pouvoir arrive les responsabilités et il est alarmant de constater que les humains sont bien plutôt devenus les maîtres et destructeurs de la nature plutôt que ses maîtres et possesseurs. Néanmoins, le futur n'est pas écrit, l'anthropocène regorge d'opportunités prometteuses dont la plus intéressante est sans nul doute la convergence des intérêts économiques, financiers, politiques et écologiques dans une transition énergétique à la fois vitale et rentable.

Notre planète souffre, la pression sous laquelle nous mettons nos écosystèmes et l'exploitation démesurée que nous faisons subir à la « biocapacité » de la planète, ont fait que l'année passée, la journée mondiale du « dépassement » a lieu le 8 août. Concrètement cela signifie qu'à partir de cette date les humains puisent au-delà de ce que la planète peut produire de ressources naturelles en une année. Événement d'autant plus inquiétant qu'en 1970 elle avait eu lieu le 23 décembre. Il faudrait 1.6 Terre pour satisfaire nos excès et plus de 5 Terres si le style de vie des américains étaient partagé par tous. Du point de vue de l'historien évolutionniste qu'est **Jared Diamond** il convient d'être lucide : oui, un écocide massif de la planète est possible, notre aliénation massive au pétrole, au nucléaire et au charbon nous a déjà conduit à des catastrophes du type Tchernobyl ou des airpocalypses de Pékin et Shanghai, il pourrait nous emmener encore plus loin dans l'autodestruction. La dépendance vis-à-vis d'une agriculture industrielle gourmande en énergie, insecticides et herbicides, si inefficaces que les deux tiers sont gaspillés d'ailleurs, a donné lieu à des pollutions dévastatrices de l'eau, l'air, les sous-sols et les fleuves du globe entier. Le climat n'est pas épargné, le protoxyde d'azote, gaz dont le pouvoir de réchauffement global est 300 fois celui du CO<sub>2</sub>, s'est retrouvé par millions de m<sup>3</sup> dans la couche d'ozone. Bref, si nous ne changeons rien, c'est le sort des Vikings, Pascuans et Anazis qui attend l'humanité dans son ensemble: disparaître faute d'avoir su exploiter responsablement notre environnement. Or souligne **Paul Crutzen**, depuis 1784, date de l'invention de la machine à vapeur et début de l'anthropocène, les activités humaines ont modifié 30 à 50% de la surface de la Terre. Aujourd'hui, l'homme libère deux fois plus de dioxyde de soufre que la totalité des océans, il y a plus d'azote d'origine artificielle fixé synthétiquement que d'azote naturel produit par tout l'écosystème terrestre et des centaines d'espèces marines et terrestres ont disparus. La situation est par ailleurs aggravée par un triptyque infernal : inaction des politiques, lobbying appuyé de certaines industries pour freiner une transition énergétique qui nuirait à leurs intérêts, conservatisme des consommateurs. En effet, pourquoi persister à tenter de tirer profit d'énergies fossiles dont les rendements d'exploitation sont objectivement décroissants s'interroge **Géraud Guibert** ? Autre signal négatif de taille, la Programmation Pluriannuelle de l'Énergie (PPE), texte réglementaire qui visait à mettre en œuvre concrètement et précisément la loi relative à la transition énergétique pour la croissance verte, ne répond absolument pas aux ambitieuses visées de la loi dénonce **Arnaud Gossemont**. Il s'agirait même d'un magistral retour en arrière qui consacre la victoire du lobby nucléaire appuie **Yves Marignac** et **Maryse Arditi**, les objectifs affichés sont ceux de la PPI datant du Grenelle de l'environnement de 2009.

Malgré tout cela, nous rassure **Paul Crutzen**, l'anthropocène n'est pas synonyme de situation apocalyptique, au lieu de nous lamenter, pourquoi ne pas utiliser le pouvoir conquis sur la nature pour l'orienter dans un sens positif ? Au cours de l'histoire aucune grande évolution réussie n'a eu lieu sans un gouvernement fermement décidé et volontariste nous rappelle **Jared Diamond**, dans cette optique là il est très encourageant de remarquer que des alliances objectives ont lieu entre ONG et certains hommes politique : l'abandon du projet d'oléoduc Keystone ou encore le renoncement à l'exploitation d'un bassin charbonnier proche de la grande barrière de corail en Australie prouvent que cela peut fonctionner. Les autorités judiciaires et même de simples citoyens n'hésitent plus à attaquer des firmes comme ExxonMobil pour les dangers qu'elles font courir à l'être humain de par leurs activités néfastes. Les élites elles-mêmes, jusque-là dans un déni propre à leur situation de nantis protégés des désordres climatiques et environnementaux et profitant des rentes des deuxième et troisième révolutions industrielles, se rendent bien compte que nous vivons tous dans le même monde, qu'il n'y a qu'une Terre et qu'il en va de notre survie de bien l'entretenir. Les grandes multinationales ont très bien intégré que leurs profits futurs dépendaient presque entièrement de la préservation de l'environnement. C'est ainsi que Coca Cola, dont tous les sodas sont fabriqués à partir d'eau, et la WWF se retrouvent à lutter conjointement pour la conservation de nappes phréatiques pures. Les solutions sont là insiste bien **Pascal Canfin**, la transition énergétique est possible : économies d'énergies via des nouvelles techniques d'isolation et de climatisation, sources d'énergie de substitution via l'éolien et le photovoltaïque, le stockage de ces mêmes

énergies renouvelables et l'agriculture biologique sont les moyens pour y parvenir. Ecologiquement souhaitable, humainement vitale, la transition énergétique est aussi financièrement rentable note **Claude Henry**, la dynamique du divest-invest est en marche : grandes banques et fonds souverains se désinvestissent des énergies polluantes pour mieux se reconvertir dans les énergies éco-responsables. Suite à une libéralisation accrue, 500 000 emplois pourraient être créés en France dans le secteur des énergies renouvelables argue **Maryse Arditi**. Le tout est de franchir le point de bascule en termes d'investissements et d'engagement qui fera que la transition énergétique sera absolument irréversible. L'eau, source d'énergie renouvelable, bon marché et très peu émettrice de gaz à effet de serre représente aujourd'hui plus de 16% de l'électricité mondiale produite incarne cette révolution copernicienne. La France est quant à elle à la pointe de l'hydrolien, 7 turbines vont être installées au large de Ploubazlanec en 2018 et 150 sont prévues pour 2022 sur l'ensemble du littoral français. Le triomphe de la voiture électrique en Norvège, 10% du parc automobile en 2017 et près de 50% des ventes de voitures neuves, est édifiant, grâce à des subventions publiques intelligemment distillées et des avantages consistants, parking et autoroutes gratuits, autorisation d'utiliser les voies de bus, taxation accrue des hydrocarbures, suppression de la TVA lié au leasing, prodigués à ceux qui remplaceraient leurs voitures à essence par des véhicules électriques, ce pays est devenu le leader incontesté du véhicule propre. A tel point que le gouvernement norvégien prévoit de supprimer purement et simplement les voitures à essence d'ici à 2025.

La convergence des intérêts économiques, financiers et écologiques fait que mathématiquement nous avons 51% de chances de sauver la planète. Planète nous rappelle **Paul Crutzen** qui n'a rien spontanément d'une bienveillante Gaïa, elle est même devenue un enfer pour le vivant à bien des occasions, à nous de saisir de l'opportunité immense qu'offre l'anthropocène pour nous prémunir contre ses caprices et contre les nôtres.

**Total mots : 1194**